



## COMPTE-RENDU NON OFFICIEL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance ordinaire du conseil tenue par visioconférence le 1<sup>er</sup> mars 2021.

Présents : la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Fortin, est également présente.

Les délibérations peuvent être visionnées en ligne dans la page d'accueil de notre site Web.

1. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.
2. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février a été adopté tel que présenté.

#### **4. Période de questions**

La mairesse a répondu aux questions suivantes des citoyens :

- M. Pierre Henrichon s'informe au sujet d'une demande de dérogation mineure en lien avec le lot 6 391 312 (rue des Merisiers) (point 9.4 à l'ordre du jour).
- M. Jocelyn Plante demande :
  - pourquoi la Municipalité ne sonde pas les citoyens sur les dépôts volontaires pour la collecte du verre;
  - pourquoi le bilan du comité consultatif en environnement n'est remis qu'aux associations de lac;
  - si la Municipalité compte interdire le stationnement le long du chemin North à la hauteur du sentier de motoneige.

Pour connaître les réponses, vous êtes invités à visualiser l'enregistrement de la séance, [partie 1](#).

#### **5. Administration générale**

- 5.1 Le conseil a adopté le cadre de référence du budget participatif 2021-2022 et a réservé une enveloppe de 25 000 \$ pour la réalisation en 2022 de ou des projets gagnants proposés par les citoyens.
- 5.2 Un don de 350 \$ a été octroyé à la Fondation québécoise du cancer.

#### **6. Administration financière**

- 6.1 Le conseil a approuvé les comptes payés (89 766,64\$) et à payer (312 670,37 \$).

- 6.2 La directrice générale a déposé la liste des personnes endettées envers la municipalité.
- 6.3 Le conseil a accepté la liste des immeubles devant être mis en vente par la MRC de Memphrémagog le 10 juin prochain pour défaut de paiement de taxes.

## **7. Sécurité publique**

- 7.1 Le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie a été déposé au conseil.
- 7.2 Le conseil a autorisé le paiement de l'allocation annuelle de 3 500 \$ à l'Association des pompiers volontaires pour défrayer les menues dépenses en lien avec les pratiques, les formations et les interventions.
- 7.3 Le conseil a approuvé le rapport annuel des activités du Service de sécurité incendie pour l'année 2020.

## **8. Voirie et transport**

- 8.1 Le conseil a adopté le règlement n° 21-482 décrétant des travaux de réfection sur le chemin Hopps et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût. Les travaux sont évalués à 1 352 729 \$, mais une subvention de 991 859 \$ viendra réduire le coût de l'emprunt. Le règlement n'est pas assujéti à l'approbation des personnes habiles à voter puisque le montant de la subvention couvre plus de 50 % du coût des travaux.
- 8.2 Le conseil a autorisé l'émission d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection du chemin Hopps.
- 8.3 Le conseil a adjugé le contrat pour les travaux de mise à niveau du chemin Clark au soumissionnaire conforme dont le prix est le plus bas, soit Excavation Stanley Mierswinski, au montant de 82 170,63 \$, taxes comprises. Neuf entrepreneurs ont soumissionné en réponse à cet appel d'offres public.
- 8.4 Le conseil a adjugé le contrat pour les travaux de pavage sur le chemin North au soumissionnaire conforme dont le prix est le plus bas, soit Pavages Maska, au montant de 168 116,54 \$, taxes comprises. Trois entrepreneurs ont soumissionné en réponse à cet appel d'offres public.
- 8.5 Le conseil a adjugé le contrat pour la fourniture de pierre concassée (incluant l'épandage et le nivelage) pour les travaux de voirie 2021 au soumissionnaire conforme dont le prix est le plus bas, soit Normand Jeanson Excavation, au montant de 82 782,00 \$, taxes comprises. Les trois entrepreneurs invités ont soumissionné en réponse à cet appel d'offres par voie d'invitation écrite.
- 8.6 Le conseil a autorisé l'émission d'un appel d'offres public pour des travaux de rechargement MG-20 sur géogrille sur les chemins Lyman et Patterson.
- 8.7 Le conseil a autorisé le dépôt auprès d'Hydro-Québec d'une demande d'enfouissement des lignes sur un tronçon d'environ 900 mètres sur le chemin

Fisher, dans le cadre du programme *Embellir les voies publiques*. Les travaux n'entraîneront pas de coûts pour la municipalité.

- 8.8 La municipalité a exercé les options de prolongation du contrat de déneigement et d'entretien d'hiver des voies publiques pour une période de deux ans, soit les saisons 2021-22 et 2022-23. Le coût total du contrat pour les deux années est de 789 734,26 \$, taxes en sus.
- 8.9 Le conseil a accepté la soumission de Trafic Innovation au montant de 10 552,41 \$, taxes comprises, pour la fourniture de deux ensembles de panneaux d'arrêt et deux ensembles d'afficheurs de vitesse, devant être installés dans le secteur de l'intersection de la rue du Lac-des-Sittelles et du chemin des Riverains.
- 8.10 Le conseil a accepté l'offre de services de la firme EXP au montant de 21 000 \$, taxes en sus, pour l'élaboration d'un plan quinquennal pour la gestion des voies publiques.
- 8.11 Le conseil a accepté l'offre de la firme Englobe pour l'auscultation des chemins de gravier au montant de 9 500 \$, taxes en sus. L'auscultation a pour but d'obtenir des données fiables sur l'état des chemins aux fins de l'élaboration du plan quinquennal.

Le conseil a confirmé au ministère des Transports la réalisation, en 2020, des travaux de pavage sur le chemin North et des travaux de remplacement d'un ponceau sur la rue du Lac-des-Sittelles, totalisant 170 289 \$, pour lesquels elle a reçu les subventions suivantes :

- 8.12 14 600 \$ au titre du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- 8.13 13 500 \$ au titre du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

## **9. Urbanisme, zonage et environnement**

Le conseil a traité les demandes de dérogation mineure et de permis suivantes :

- 9.1 4, chemin du Hameau : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n° 2021-01 visant à permettre l'ajout d'une lucarne sur un bâtiment accessoire situé dans la bande riveraine. Les travaux ne modifient pas l'emprise au sol.
- 9.2 5, impasse des Verges-d'or : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n° 2021-02 visant à régulariser la marge latérale de 9,56 mètres. La dérogation ne cause aucun préjudice aux propriétés voisines.
- 9.3 2153, chemin Nicholas-Austin : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n° 2021-03 visant à permettre la modification de fenêtres sur le bâtiment principal, qui est situé dans la bande riveraine. Les modifications n'ont aucune incidence sur la bande riveraine et ne causent aucun préjudice aux propriétés voisines.

- 9.4 Lot 6 391 312 : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n° 2021-05 visant à permettre la construction d'une résidence à trois étages. Le bâtiment ressemble à un bâtiment de deux étages, le troisième étant situé dans le comble du toit équipé de fermes de toit habitables. La hauteur totale du bâtiment ne dépasse pas la hauteur maximale prévue au règlement.
- 9.5 69, chemin Channel Hill : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n° 2021-06 visant à permettre la construction d'un bâtiment accessoire à 3 m de la ligne avant en raison de la topographie du terrain.
- 9.6 50, rue des Appalaches : Le conseil a accordé la demande de permis PIIA n° 2019-08-0041 pour la construction d'une nouvelle résidence avec toit plat.
- 9.7 2153, chemin Nicholas-Austin : Le conseil a accordé la demande de permis PIIA n° 2021-02-0001 visant le remplacement des fenêtres et du revêtement extérieur d'une résidence existante.

Le conseil a approuvé les propositions de toponymes suivants pour deux nouvelles rues dans le Développement Quatre-Saisons :

- 9.8 Rue « des Gadelliers » : lots 6 379 505 et 5 384 208.
- 9.9 Rue « des Châtaigniers » : partie du lot 6 379 505.

Des demandes formelles de toponymes seront déposées auprès de la Commission de toponymie du Québec.

## **10. Loisirs et culture**

- 10.1 Le conseil a autorisé une dépense d'excédant pas 3 000 \$ pour souligner l'apport inestimable des bénévoles, pompiers volontaires et premiers répondants à la vie de la communauté.
- 10.2 Le conseil a autorisé le dépôt, auprès de la MRC de Memphrémagog, d'une demande d'aide financière au montant de 6 000 \$ dans le cadre du programme de soutien aux initiatives culturelles pour le soutien à la programmation estivale élaborée par les comités culturel, loisirs et patrimoine.
- 10.3 Le conseil a autorisé M. Jonathan Robitaille à utiliser les installations du parc municipal pour des tournois de balle molle devant avoir lieu les 6-7-8 et 28-29-30-31 mai, moyennant certaines conditions.
- 10.4 Le conseil a autorisé le passage du grand tour cycliste de la Fondation de la Fontaine sur son territoire le 21 août 2021 entre 13 h 30 et 17 h. Le circuit empruntera la Route 112 et le chemin Nicholas-Austin.

## **Santé et bien-être**

- 12.1 Le conseil a adhéré à Voisins solidaires. Cette démarche permet, notamment, d'agir sur la qualité de vie de la population, de développer le pouvoir des citoyens pour s'engager dans leur communauté, de mettre de l'avant une vision positive du

voisinage, d'engendrer des effets bénéfiques sur la santé, le tissu social et la vitalité communautaire, de relever le défi collectif du vieillissement et de faciliter le vieillissement chez soi.

- 12.2 Le conseil a adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique, compte tenu des 305 590 ménages au Québec qui ont des besoins de logements adéquats et abordables.

## **16. Levée de la séance**

La séance a été levée à 20 h 13, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités.